

APPRENDRE AUTREMENT...SUITE

UNE APPROCHE PERSONNALISEE

Lors de la première session, nous avons montré que pour développer les capacités intellectuelles des personnes porteuses du SA, il était nécessaire de respecter une progression tenant compte des difficultés et des compétences propres de la personne.

Pour cela une évaluation, permet de déterminer les premiers objectifs et d'élaborer ensuite une progression pédagogique spécifique associée à des stratégies d'apprentissage.

Les nouveaux apprentissages pourront être réutilisés pour les actes de la vie quotidienne, pour la communication etc...

*Cette session s'inscrit dans la continuité de la précédente et proposera une évaluation et des conseils **personnalisés**.*

OBJECTIFS

- ❖ Apprendre à réunir les éléments d'observation nécessaires pour constituer une évaluation, évaluation qui permettra de déterminer quoi proposer et comment le proposer à la personne porteuse du SA.
- ❖ Apprendre à définir des objectifs à court, moyen et long terme,
- ❖ Connaître les premiers apprentissages cognitifs à proposer au regard de l'ensemble des difficultés et également des possibilités des personnes porteuses du SA
- ❖ Etre en mesure de choisir du matériel et des jeux adaptés, au regard de l'évaluation etc....
- ❖ Savoir repérer les applications possibles dans la vie quotidienne à partir des apprentissages effectués.
- ❖ Pouvoir inscrire le développement des capacités intellectuelles dans le projet individualisé de l'enfant, l'adolescent ou l'adulte SA.

FORMATEUR

Pascale GRACIA:

Formatrice, consultante en éducation spécialisée.

PROGRAMME

- ❖ Chaque famille en étant guidée, pourra fixer des objectifs d'apprentissages pour son enfant, objectifs déterminés pour améliorer la vie de la personne : il ne s'agit pas d'apprendre pour apprendre.
- ❖ Chaque professionnel pourra fixer des objectifs d'apprentissages pour la personne dont elle assure le suivi.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ❖ Apports théoriques.
- ❖ Mises en situations pratiques et simulées
- ❖ Conseils personnalisés

PUBLIC CONCERNE

- ❖ Les parents d'enfants porteurs du Syndrome d'Angelman et les professionnels ayant participé à la précédente session.
- ❖ Les professionnels accompagnant les enfants, jeunes ou adultes porteurs du SA

Durée : 2 jours :

Lieu : Paris ou Province

